

BUDGET PARTICIPATIF

À VOS JETONS... PRÊTS ? VOTEZ !

Publié le 29 août 2019

© ville de Pantin

21 JOURS POUR SE PRONONCER

La deuxième édition du budget participatif fait sa rentrée. Les projets soumis au vote sont désormais connus et prêts à être départagés par les Pantinois qui pourront élire leur(s) préféré(s) du 6 au 26 septembre. Un suffrage accessible à tous, dès l'âge de 9 ans.

Article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°281, septembre 2019.

48 nouveaux projets ont passé le cap de l'examen des services municipaux qui, deux mois durant, ont rencontré tous les porteurs des projets retenus afin de valider définitivement ceux soumis au vote. Sur les 66 étudiés, 12 ont été abandonnés ou reportés à l'année prochaine et 10 ont fusionné pour donner naissance à 4 nouvelles propositions. Au final, le choix est donc plus large que l'année dernière avec quatre idées supplémentaires : 48 en 2019 contre 44 en 2018. Forts de leur première expérience, les Pantinois ont visiblement mieux appréhendé les principes et le règlement de l'opération.

Comme dans la précédente édition, tous les secteurs de la ville et tous les domaines de la vie pantinoise sont concernés avec cependant quelques changements dans la répartition géographique. Si les projets retenus des habitants du quartier de l'Église ont cette année dépassé ceux des riverains de Mairie-Hoche, on constate surtout une forte augmentation de la représentation des quartiers prioritaires des Courtillières et des Quatre-Chemins.

Quant aux idées concernant la qualité de vie sur l'espace public, elles arrivent une nouvelle fois en tête avec un nombre deux fois supérieur au thème mobilité-déplacements, pourtant en augmentation par rapport à l'an dernier. Suivent les projets relevant de la culture et du patrimoine, de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, de la solidarité et du sport. Tous sont bien sûr consultables dans le détail et dès maintenant sur le site du budget participatif.

Mais comment voter ?

La procédure reste identique à celle de l'année dernière. Le vote est donc accessible une seule fois à toutes les personnes habitant et travaillant à Pantin, françaises ou étrangères, inscrites ou non sur les listes électorales, adultes et enfants à partir de 9 ans. Tous les Pantinois vont d'ailleurs recevoir dans les prochains jours le catalogue du deuxième budget participatif qui comprend un bulletin de vote à renvoyer gratuitement par le biais d'une lettre T. Il est également possible de s'exprimer en déposant un bulletin dans les urnes situées dans les maisons de quartier, au centre administratif, au Lab' ou encore lors des Vote-cafés. Ces temps de rencontre entre les porteurs de projets et les habitants sont reconduits cette année avec davantage de dates, toujours avec la possibilité de voter sur place. De plus, des bureaux de vote mobiles vont se déplacer dans différents quartiers de la ville. Tous les lieux seront renseignés au fur et à mesure sur le site internet du budget participatif, lequel reste d'ailleurs la solution la plus simple pour se prononcer sans se déplacer.

Quel que soit votre choix, vous avez toujours à disposition cinq jetons à répartir sur un ou plusieurs projets. La règle est simple : si vous voulez soutenir un seul projet à fond, misez tous vos jetons sur lui pour maximiser ses chances d'être élu. Mais si plusieurs vous tentent, disposez un, deux, trois ou quatre jetons à votre guise.

À la fin du vote, le projet arrivé en tête dans chaque quartier sera automatiquement élu, et ce, afin de garantir une équité entre les différents secteurs de la ville. Seront ensuite primés les projets ayant récolté le plus de voix, dans la limite de 500 000 €, le montant de l'enveloppe financière attribuée au budget <https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/a-vos-jetons-prets-votez-1973>

participatif 2019, identique à l'année dernière.

Et pour finir ?

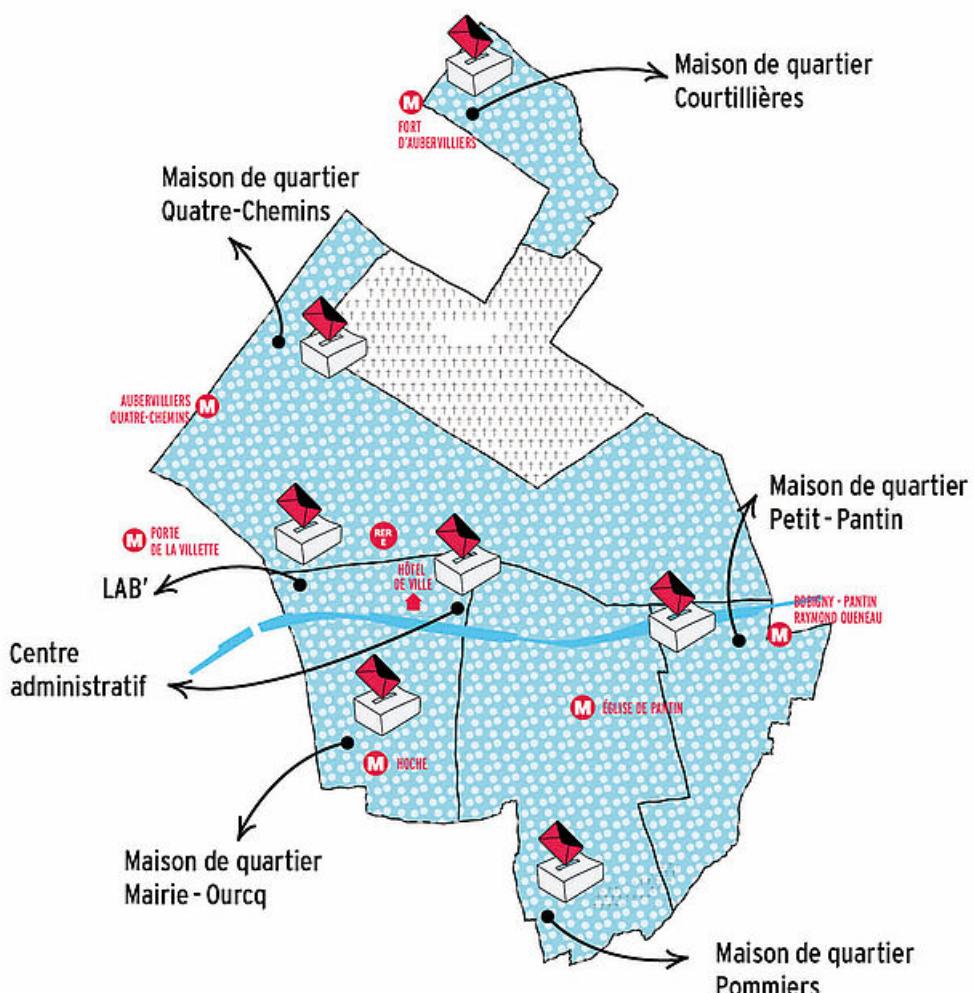
Après la clôture du vote le 26 septembre, les lauréats seront désignés lors d'une réunion publique organisée samedi 12 octobre à 11.00 à l'hôtel de ville. Les 20 « sages » de l'Observatoire des engagements, tirés au sort et élus l'an dernier pour deux ans, seront chargés de s'assurer de la réalisation concrète des projets dans l'année et de veiller au bon fonctionnement du budget participatif.

Pour prendre connaissance des projets, découvrir les dates des prochains Vote-cafés et bien sûr voter, rendez-vous sur le site internet du [Budget Participatif de la ville de Pantin](#).

LES PROJETS DE 2018 ONT-ILS ÉTÉ RÉALISÉS ?

Aujourd'hui, la plupart des projets lauréats de la première édition du budget participatif sont déjà réalisés ou en passe de l'être. La sécurisation de l'annexe du conservatoire a été inaugurée en mai et les arbres fruitiers plantés au printemps ont fleuri. Certains ont même déjà donné quelques fruits ! Les habitants des Courtillières ont profité des premières séances de cinéma en plein air en juillet. Les travaux de la placette de convivialité rue Kleber débuteront en octobre, mois durant lequel le dressing solidaire en ligne sera opérationnel. Quant aux graffs du projet " Du mur à l'œuvre d'art", ils pourront être admirés à partir du mois de novembre.

Pour la décoration de leur préau, les enfants de l'école Sadi-Carnot ont pu élire leur couleur préférée. Le bleu a été retenu par 71 % des 392 élèves du CP au CM2 qui se sont exprimés. Le préau sera inauguré à la rentrée de septembre. Enfin, le kiosque à musique du parc Stalingrad devrait pouvoir accueillir ses premiers visiteurs au début de l'année prochaine.



LE CALENDRIER DES VOTE-CAFÉS EN SEPTEMBRE

- > Samedi 7 : Salon des associations, place de la Pointe (10.00-18.00)
- > Dimanche 8 : marché Olympe-de-Gouges (10.00-13.00)
- > Mercredi 11 : centre de loisirs Maison de l'enfance (16.00-18.30)
- > Vendredi 13 : esplanade Jean-Jaurès (16.00-18.30)
- > Samedi 14 : esplanade du centre administratif (10.00-13.00) et parc Stalingrad (15.00-18.00)
- > Dimanche 15 : square Anne-Frank (10.00-13.00) et mail Hélène-Brion (15.00-18.00)
- > Mercredi 18 : maison de quartier des Courtillières (10.00-12.00) et centre de loisirs Les Gavroches (16.00-18.30)
- > Vendredi 20 : square Lapérouse (16.00-18.30)
- > Samedi 21 : marché de l'Eglise (10.00-13.00) et halles Pouchard dans le cadre des Journées du patrimoine (14.30-18.00)
- > Dimanche 22 : fête de quartier Maison de l'enfance (14.00-18.00)
- > Mardi 24 : centre de loisirs Le Petit Prince (16.00-18.30)
- > Mercredi 25 : centre de loisirs Jacques-Prévert (16.00-18.30).

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.